

Sevdia Ugrekhelidze appelle à une dimension locale renforcée en amont du Sommet du Partenariat oriental

Strasbourg, 12 septembre 2017 – La nécessité de mettre en avant la dimension locale dans le cadre des activités futures des pays du Partenariat oriental a été soulignée par Sevdia Ugrekhelidze (Géorgie, PPE/CCE), vice-présidente du Congrès – qui a le statut d'observateur permanent auprès de la Conférence des collectivités locales et régionales pour le Partenariat oriental (CORLEAP) –, lors de la 7^e réunion annuelle de la CORLEAP à Bruxelles.

Soulignant l'importance de « promouvoir une culture du partenariat entre l'État et les collectivités locales » tout en « encourageant un dialogue ouvert en faveur d'une fonction publique inclusive et d'une réforme de l'administration locale », Mme Ugrekhelidze a démontré qu'améliorer la qualité de la démocratie locale requiert non seulement un appui législatif, mais encore « l'adhésion de tous les acteurs concernés ».

Évoquant les travaux du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et de la CORLEAP sur les recommandations à formuler lors du 5^e Sommet du Partenariat oriental, qui se tiendra en octobre 2017, Mme Ugrekhelidze a rappelé que les « pouvoirs locaux et régionaux ont un rôle fondamental à jouer à bien des égards, compte tenu des priorités fixées, et doivent par conséquent être considérés comme des partenaires à part entière dans la réalisation de ces objectifs ».

Son appel repose sur la forte implication du Congrès dans la région du Partenariat oriental dans le cadre de ses activités statutaires et de coopération, notamment par le biais du Partenariat pour une bonne gouvernance 2015-2017.

Le [Congrès des pouvoirs locaux et régionaux](#) met en œuvre le programme thématique « Renforcer les cadres institutionnels de la gouvernance locale » conjointement avec le Centre d'expertise sur la réforme de l'administration locale du Conseil de l'Europe, qui relève de la Direction générale de la démocratie. Ce programme est financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe par le biais du [Partenariat pour une bonne gouvernance](#) 2015-2017 pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la République de Moldova, l'Ukraine et le Bélarus.

Contact :

Marité Moras, chef d'unité, Service de la coopération et des relations extérieures, Secrétariat du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, + 33 3 88 41 22 33